



COMMUNIQUE DE PRESSE

Besançon, le 27 octobre 2016 – Christine Bouquin, présidente du Département du Doubs et Roland Massuda, directeur régional adjoint Bourgogne - Franche-Comté de la Caisse des Dépôts, directeur délégué de Besançon, ont signé un Prêt « croissance verte » à taux zéro d'un montant de plus de deux millions d'euros pour financer le programme de subventions accordées pour la réhabilitation de bâtiments publics dans le département du Doubs.

Initié par la Caisse des Dépôts, le Prêt « croissance verte » à taux zéro pour la réhabilitation des bâtiments publics s'inscrit dans la gamme de prêts dédiée au financement des projets structurants du secteur public local. Il vise à financer la rénovation des bâtiments des collectivités territoriales, des établissements publics de santé et des universités sur la période 2016-2017. Il peut couvrir jusqu'à 100% du besoin d'emprunt quel qu'en soit le montant. Il est distribué à taux zéro sur une durée maximale de 20 ans.

Le Département du Doubs participe à la rénovation de différents bâtiments publics appartenant aux communes en apportant des subventions à la réhabilitation de bâtiments : groupes scolaires, accueils périscolaires, salles socio-culturelles, mairies.

Pour les années 2016 et 2017, le montant total des subventions inscrites au budget s'élève à 2 128 367 €.

Le Département a choisi de financer ces subventions par un Prêt « croissance verte » à taux zéro de la Caisse des Dépôts remboursable sur une durée de 20 ans.

La Caisse des Dépôts soutient les investissements des territoires

La Caisse des Dépôts transforme une partie de l'épargne réglementée par des prêts de très long terme finançant des programmes d'intérêt général : logement social, politique de la ville et investissements des collectivités territoriales.

Pour répondre aux enjeux des territoires, la Caisse des Dépôts a récemment diversifié son offre de prêts dédiée au secteur public local – enveloppe de 20 Md€ et prêts « croissance verte », politique de la ville - par des prêts à taux fixe, ainsi qu'à taux 0 % pour la rénovation des bâtiments publics.

Ces financements sur mesure contribuent à l'investissement de long terme dans les territoires, et en particulier à l'accélération de la transition écologique et énergétique.

À propos du Département du Doubs

Le Département est partenaire des communes et des communautés de communes et les accompagne dans leurs actions.

À travers son projet C@P25, il s'est fixé pour objectifs de renforcer cet accompagnement et surtout de les soutenir dans les changements, aussi brusques qu'inquiétants, qui s'annoncent à partir du 1^{er} janvier 2017.

Il s'engage pour cela à les soutenir dans leurs projets afin de :

- développer l'offre d'équipements et de services à la population et renforcer ainsi l'attractivité des territoires,
- soutenir l'activité économique et l'emploi sur le territoire départemental.

www.doubs.fr

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique.

Contacts presse

Département du Doubs

Marie Payer – Tél. : 03 81 25 80 27 - email : marie.payer@doubs.fr

Groupe Caisse des Dépôts

François Laigneau - Tél. : 03 81 25 07 10- email : francois.laigneau@caissedesdepots.fr

 [@CaissedesDepots](https://twitter.com/CaissedesDepots)
